

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DE LA COMMUNE DE MOUTHIERS-SUR-BOËME**  
 016-211602362-20201002-D\_2020\_8\_2-DE 8, place du champ de foire  
 Recu le 15/10/2020 16440 MOUTHIERS-SUR-BOËME  
 tél : 05.45.67.92.20 fax : 05.45.67.83.38  
 mairie@mouthiers-sur-boeme.fr

délibération :  
D\_2020\_8\_2

Nombre de conseillers en exercice : 19

Présents : 18

Votants : 19

L'an deux mille vingt, le vendredi 02 octobre à 19 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie - salle du conseil, sous la présidence de Monsieur CARTERET Michel, Le Maire.

Date de convocation du : 24 Septembre 2020

**Présents :** Monsieur BARBE Hugues, Monsieur CARTERET Michel, Madame L'HOMME Michèle, Madame LOUVIÉ Catherine, Monsieur PONTINI Daniel, Monsieur RABSKI Jean, Madame RELET Graziella, Monsieur REVEREAULT Jean, Monsieur CAPLOT Serge, Madame VERGNAUD Isabelle, Monsieur NOËL Frédéric, Madame ALIX Florence, Madame GANNE Julie, Madame LALANDRE Sophie, Madame GIRAUD Isabelle, Monsieur NICOLLEAU Thierry, Madame RENARD Annie, Monsieur FOURNIER Jean Luc

Objet : Décision Modificative  
Budgétaire n°2 \_ Budget  
Logement

**Pouvoirs :**

Monsieur FOUCHE Joël a donné pouvoir à Madame ALIX Florence

**Absent(s) :**

**Excusé(s) :** Monsieur FOUCHE Joël

**Secrétaire de Séance :** Madame Sophie LALANDRE

Fait et délibéré en mairie les jour, mois et an que dessus.  
 Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal qu'il est nécessaire de réajuster les crédits ouverts aux articles ci-après du Budget Logement 2020 de la Commune de Mouthiers-Sur-Boëme, compte tenu de la décision du conseil municipal du 4 septembre 2020 sur les loyers 2020 de Monsieur Boutiot.

**DM 2 BUDGET LOGEMENT**

RECETTES FONCTIONNEMENT			
CHAP	ARTICLE	INTITULE	MONTANT
67	6745	Subventions aux personnes de droit privé	3 250,00
61	615528	Entretien de bâtiments	- 3 250,00
		<b>NOUVEAU TOTAL BP</b>	<b>72 593,46</b>

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal, accepte les réajustements de crédit proposés au Budget Logement 2020.

Pour : 19 Contre : 0 Abstention : 0

Emis le 02/10/2020, transmis en sous-préfecture et rendu exécutoire le

Le Maire,

Michel CARTERET.

